

BULLETIN
DE LA
SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE
ET D'APICULTURE
DE L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS

XVIII^e Volume.
N^o 23. — Novembre 1900.

EXTRAITS DU RÈGLEMENT

ART. 1. — La Société admet dans son sein les personnes étrangères à sa circonscription.

ART. 9. — Tous les Sociétaires reçoivent le Bulletin mensuel.

ART. 11. — Les Membres titulaires et les Dames patronnesses paient une cotisation annuelle de 10 fr.

ART. 12. — Toute personne désirant faire partie de la Société en qualité de Membre titulaire ou de Dame patronnesse devra en faire la demande au Président d'une Section, cette demande contenant déclaration d'élection de domicile à Senlis.

ART. 15. — Tout Membre qui voudra cesser de faire partie de la Société devra donner sa démission *par écrit* au Président de sa Section, assez à temps pour qu'elle parvienne au Bureau général avant le 31 Décembre. — Passé ce délai, la cotisation serait due pour la nouvelle année. (*Le refus du Bulletin ne constitue pas une démission*).

Les Sociétaires qui ne recevraient pas régulièrement le Bulletin, ou qui changeraient d'adresse, sont priés d'en informer le Secrétaire-Général.

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à 2 heures 1/2, et celles du Conseil d'administration le même jour, à 1 heure 1/2, dans une des Salles de l'ancienne Ecole communale des Garçons.

SENLIS
IMPRIMERIE ADMINISTRATIVE ET COMMERCIALE
place de l'Hôtel-de-Ville.

1900

MEMBRES PERPÉTUELS

M^{me} de Vatry. — M^{me} Corbin. — M. de Vatry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruiet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thiénard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot. — M. Drivière. — M. Guérard. — M. le prince Radziwill. — M. le baron Franck Seillière. — M. Morel. — M. Vantroys. — M. le baron Gustave de Rothschild. — M. Tassin. — M. Deslandes père. — M. Delamotte. — M. Demachy. — M. Albert Menier. — M. Lecoq Dumesnil. — M. Testard.

PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

BUREAU HONORAIRE

M. Jassemin, secrétaire-général.

BUREAU CENTRAL

Président : M. Thirion. — Vice-Présidents : MM. Morel, Vantroys et Guillemot. — Secrétaire-Général : M. Mouret-Appert. — Secrétaire-Général-Adjoint : M. Lejay. — Secrétaire : M. Lestocart. — Secrétaire pour l'Apiculture : M. Hardret. — Trésorier : M. Choquet (Jules). — Trésorier-Adjoint : M. Vaillant. — Bibliothécaire-Archiviste : M. Cavaillier. — Conservateur du Matériel : M. Tirlot.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

MM. Berger, Billion, Bordier, Carreau, Chéret, Delmont, Deslandes fils, Leroux, Pecquet, Testard, Vaudier, Vibert.

JARDINIER-PROFESSEUR

M. Lozet.

BUREAUX DES SECTIONS

BETZ. — Président : M. Roblin. Vice-Président : M. Doucet. Secrétaire : M. Caron. Vice-Secrétaire : M. Defrocourt. Délégué : M. Pascon.
CHANTILLY. — Présid. d'honneur : M. Vallon. Présid. : M. Guillemot. Vice-Présid. : MM. Debacq et Houlet. Secrét. : M. Mismacq. Vice-Secr. : M. Guillet. Trésorier : M. Barbier. Délégués : MM. Sylvain Berger et Carreau.
CREIL. — Président : M. Vice-Prés. : MM. Coquatrix et Pichon. Secrétaire : M. A. Thuillot. Vice-Secrétaire : M. E. Thuillot. Trésorier : Délégué : M. Grouas.
CREPY-EN-VALOIS. — Président : M. Chopinet. V.-Présidents : M. P. tit. Trésorier : M. Legros. Secrétaire : M. Francolin. Vice-Secrétaire : M. Fasquelle. Délégué : M. Ducro.
GOUVIEUX (Sous-Section). — Président : M. Vice-Présidents : MM. et Chapon. Secrétaire : M. Sylvain Berger. Délégués : MM. et Bex.
NANTEUIL-LE-HAUDOUIN. — Président : M. Valadon. V.-Prés. : MM. Hardy et Delépine. Secrétaire : M. Grélez père. Vice-Secrétaire : M. Lebrun. Trésorier : M. Lefebvre. Délégués : MM. Garnotel et Bellot.
PONT-SAINTE-MAXENCE. — Président : M. Celer. V.-Présid. : MM. Bouffet et Brassart. Secrétaire : M. Vinet. Vice-Secrétaire : M. Hennsquin (Edmond). Trésorier : M. Délégué : M. Gosnet.

La séance de décembre étant consacrée au renouvellement annuel du Bureau et du Conseil d'administration, Messieurs les Sociétaires sont instamment priés de s'y rendre.

PROCÈS-VERBAL

DE LA

Séance de la Section centrale

DU 4 NOVEMBRE 1900.

PRÉSIDENTICE DE M. THIRION, PRÉSIDENT.

La séance est ouverte à deux heures et demie.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

M. le Président fait part du décès de M. Picard, de Crépy, membre perpétuel, et de M. Hardy, vice-président de la Section de Nanteuil. L'Assemblée envoie à ces familles ses compliments de condoléances.

Il porte également à la connaissance de la Société la récente promotion de M. Houlet, jardinier-chef au château de Laversine, au titre de chevalier du Mérite agricole. Des compliments lui sont adressés par l'Assemblée.

M. le Président procède ensuite au dépouillement de la correspondance, qui comprend :

1° Lettre de M^{lle} Vérité, directrice de l'Ecole communale des filles de la rue de Beauvais, remerciant la Société de son admission comme membre de la Société, au même titre que les instituteurs ;

2° Lettre de M. Lejay, donnant sa démission de secrétaire général adjoint, en raison de son prochain départ de Senlis ;

3° Les observations météorologiques des mois de septembre et octobre, faites dans la commune de Borest, par M. Lavallée, notre sympathique collaborateur ;

4° Annonce d'Exposition à Montdidier (Somme), du 9 au 11 novembre prochain ;

XIX^e VOLUME. — N^o 23. — NOVEMBRE 1900.

5° Les catalogues et prix-courants suivants : Etablissement d'horticulture de Chantrier frères, de Mortefontaine (Oise); — Graines potagères et fourragères de Blain fils aîné, à Saint-Remy-de-Provence; — Pépinières de Beugnon et fils, à Ervy (Aube); — Pépinières de André Leroy, d'Angers; — Pépinières de Levavasseur et fils, à Ussy (Calvados); — Etablissement d'arboriculture et de viticulture d'Auguste Pélissier fils, de Châteaurenard (Bouches-du-Rhône); — Plantes bulbeuses de Letort-Hennequin, d'Angers; — Pépinières de Morel et fils, à Lyon-Vaise; — Serrurerie artistique horticole de Finot, à Clamart.

Après une discussion à laquelle prennent part MM. Pecquet, Vaudier, Chéret, Loizeau, et des observations échangées entre ces membres et M. Thirion, président, il paraît résulter que la maturité anticipée, remarquée cette année pour les fruits, est due en grande partie à la sécheresse de cet été, ainsi qu'à la grande abondance du tigre, qui fait tomber les feuilles prématurément.

Pour combattre cet insecte, M. le Président dit que M. Chéret, son jardinier, obtient un très bon résultat en seringuant ses poiriers avec l'insecticide Fichet. — Il expose également qu'il a évité la tavelure sur les fruits de poiriers Doyenné d'hiver exposés à l'Ouest au moyen de pulvérisateurs, avec la bouillie bordelaise, faites par trois fois, la première au mois de février, la deuxième une fois que les fruits sont noués, et la dernière au moment des grandes chaleurs.

Comme proportion, il emploie la bouillie à 4 0/0 pour le premier seringage; pour le second, à 800 grammes, et le troisième à 500 grammes par hectolitre d'eau, en mettant par moitié le sulfate de fer et la chaux.

M. Loizeau détruit le tigre du poirier et les pucerons des péchers en les seringuant au savon noir; 40 grammes par litre d'eau suffisent.

Enfin, ces messieurs, pour éviter la tavelure sur les

Doyennés d'hiver, conseillent le surgreffage sur espèces vigoureuses, telles que : Conseiller de la Cour, Beurré Sterkman et Curé.

M. le Secrétaire-général adjoint donne connaissance à l'Assemblée des décisions prises par le Conseil d'administration dans sa séance de ce jour.

Le Conseil a donné pleins pouvoirs au bureau pour le choix des jurés pour le concours du 14 novembre.

Il a nommé une commission d'organisation de ce concours, composée de MM. Lozet, Tirlet, Cavaillier, Lejay et Pouillard.

La Commission de l'Exposition a été invitée à réserver les emplacements qui devront être attribués aux exposants ayant fait leur déclaration dans les délais fixés, et à ne pas réduire ces emplacements en admettant les déclarations tardives.

Ces décisions sont approuvées par l'Assemblée.

Il est aussitôt procédé au tirage de la tombola, et la séance est levée à quatre heures.

Apports en séance :

Par M. CHÉRET : Un beau lot de poires Baronne de Mello et des prunes Coe's Goldendrop ou goutte d'or, encore bien conservées. Le tout offert pour la tombola. — *Mention honorable et remerciements.*

PROCÈS-VERBAUX DES SECTIONS

Section de Pont-Sainte-Maxence.

SÉANCE DU 21 OCTOBRE 1900. — PRÉSIDENTE DE M. BOUFFET.

La séance est ouverte à deux heures et demie, par la lecture du procès-verbal de la dernière réunion, qui est adopté.

M. Brassart s'était fait excuser.

Étaient présents : MM. Bouffet, vice-président ; Vinet, secrétaire ; Danguillaume, Hennequin (Edmond), Hennequin (Eugène) et Riby.

La parole a été donnée à M. le Professeur, qui a entretenu la Section de diverses variétés de fruits très recommandables.

La Commission a ensuite examiné un apport de Poires et Pommes, présenté par M. HENNEQUIN (Eugène). — Il lui est accordé une *mention honorable*.

La séance est levée à trois heures et demie.

Section de Chantilly.

SÉANCE DU 25 NOVEMBRE 1900

PRÉSIDENCE DE M. GUILLEMINOT, PRÉSIDENT

La séance est ouverte à deux heures un quart.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté sans observation.

Les objets suivants sont déposés sur le bureau :

Par M. MISMACQ : un *Oncidium Ornithorynchum*, un *Maxillaria Calistoglossa*. — Des *remerciements* sont accordés pour cet apport.

M. Carreau demande si le prix offert par M. Vallon (médaille de vermeil exceptionnelle) lui sera attribué dans toute sa valeur ou s'il a été scindé. Le président répond à M. Carreau qu'il n'a pas présente à la mémoire la délibération du jury ; qu'il en réfère au siège de la Société de Senlis ; que dans tous les cas, toutes les sommes versées par les donateurs ont été publiées, et MM. Thirion et Guilleminot ont tenu à ce qu'elles soient attribuées dans leur entier par le jury, suivant le vœu émis par la Section dans la séance du 28 octobre ; qu'il est très possible que plusieurs aient été doublées ; que néanmoins la répartition exacte des sommes versées par les donateurs lui sera montrée.

Une intéressante conférence est faite par M. Lozet, concernant *les conditions indispensables à observer pour la création d'un jardin potager*, elle est écoutée avec vif intérêt, et des remerciements ainsi que des félicitations sont adressés à notre distingué professeur M. Lozet.

Sont admis membres de la Société, les personnes dont les noms suivent, qui ont été présentées à la dernière séance :

MM. VALLON, maire de Chantilly ;
COQUERET, premier adjoint à Chantilly ;
DUKE, jardinier à Saint-Firmin ;
MAILLOT, garçon jardinier à Chantilly ;
DUBOSQ, photographe à Chantilly ;
VERDEBOUT, garçon jardinier à Chantilly ;
DAMBLY, imprimeur à Chantilly ;
GIBERT, jardinier à Coye ;
MASSON, architecte-paysagiste à La Chaussée ;
MARICOURT, horticulteur à Gouvieux ;
HERVIN, treillageur à Asnières-sur-Oise ;
JARRIER, à Chantilly ;
GILLIARD, garçon jardinier à Chantilly ;
FRANÇOIS, garçon jardinier à Vineuil ;
POULAIN, garçon jardinier à Vineuil ;
SEMENCE, jardinier au château de Tillet.

Sont présentées comme désirant faire partie de la Société, les personnes dont les noms suivent :

MM. DELAITRE (Léon), jardinier-chef à La Chaussée de Gouvieux, présenté par MM. Ramus et Baudet.
BARKER, entraîneur au Bois-Saint Denis, à Chantilly, présenté par MM. Ramus et Baudet ;
le Docteur CHAUMEL, à Chantilly, présenté par MM. Guilleminot et Debacq ;
BÉRY, deuxième adjoint au maire de Chantilly, présenté par MM. Guilleminot et Debacq ;
HOREM (Emile), jardinier à La Chaussée de Gouvieux, présenté par MM. Ramus et Lecourbe.

ONCIDIUM ORNITHORHYNCHUM. — Découvert au Mexique et importé depuis 1826; plante très florifère, ne demandant pas de chaleur et se cultivant facilement en serre à géraniums, pourvu qu'elle soit placée près du verre avec beaucoup d'aération.

MAXILLARIA CALIXTOGLOSSA. — Espèce très jolie lorsqu'elle est complètement garnie de fleurs; comme toutes ses congénères, est originaire des pays montagneux, du Pérou, de la Nouvelle-Grenade, du Brésil, du Guatemala, du Mexique; plante plutôt semi-épiphyte.

L. MISMACQ.

CONCOURS DE CHANTILLY

Le samedi 3 et le dimanche 4 novembre, la Section de Chantilly, nouvellement formée, a organisé une Exposition de chrysanthèmes, fleurs, fruits et légumes des mieux réussie, grâce à l'initiative de son président, M. Guilleminot, ainsi qu'au concours dévoué de la Commission d'organisation, composée de MM. Ferraud, Carreau, Ramus, Spitznagel (François) et Floquet, qui, sous l'habile direction de M. Lozet, le dévoué professeur de la Société, sont arrivés en quelques jours à faire des merveilles.

Il est juste d'adresser aussi des remerciements à M. Cornueau, gérant du champ de courses de Chantilly, qui a facilité la tâche des organisateurs en mettant à leur disposition toute la terre dont ils avaient besoin pour les massifs.

Les exposants avaient répondu en assez grand nombre à l'appel qui leur avait été fait, et une tente parfaitement décorée avait été montée sur la petite pelouse, en face l'Hôtel Condé.

L'après-midi du samedi et le dimanche toute la journée, une foule sympathique n'a cessé de venir admirer cette belle Exposition, et le dimanche, à quatre heures, dans la grande

salle des réunions, a eu lieu la proclamation des récompenses.

M. Vallon, maire de Chantilly, a bien voulu autoriser la Musique de Chantilly à prêter son concours pour rehausser l'éclat de cette fête.

Devant la tente, une enceinte avait été établie où M. Ferraud, horticulteur à Vineuil, avait installé son exposition, qui était des plus complètes; on y remarquait:

Un superbe massif de conifères; un autre d'arbres fruitiers; un massif de plantes vertes; un massif de plantes grimpances; un massif de rosiers. A signaler un petit massif de différentes espèces de groseillers tiges, d'une culture soignée.

M. Pichon, pépiniériste à Villers-Saint-Paul, avait également une exposition très remarquable, dont:

Un lot de plantes vertes; un lot considérable d'arbres fruitiers de toutes formes; un lot de rosiers tiges de 150 variétés, d'une culture soignée; un lot de conifères et un autre d'arbustes à feuilles caduques; plus un lot de fruits.

L'intérieur de la tente, parfaitement aménagé, renfermait des variétés des différentes branches horticoles, mais où le chrysanthème, cette magnifique fleur de saison, tenait la première place; on remarquait également les fruits superbes exposés sur les tables; le tout, groupé avec art, faisait de la tente un parterre des plus gracieux.

On remarquait parmi les plus beaux lots:

Celui de M. Ramus, jardinier chez M. Guilleminot, consistant en un magnifique massif de chrysanthèmes à très grandes fleurs et aux plus fines nuances, plus un lot de très beaux légumes, parmi lesquels des cardons monstres et un lot de fruits.

M. Carreau, horticulteur à Chantilly, avait également une exposition des plus complètes; ses deux massifs de chrysanthèmes étaient de culture parfaite. Également un lot d'anthémis et de géraniums et un autre de cyclamens et pensées, plus deux très belles corbeilles garnies de fleurs.

M. Masson, architecte-paysagiste et horticulteur à la chaussée de Gouvieux, présentait :

Un lots de plantes vertes ; un lot de conifères ; un fruitier très pratique et recommandable, garni de fruits, et des plans de jardins.

M. Guillet, jardinier chez M. Rueff, à Chantilly, avait un très joli lot de chrysanthèmes bordé de bégonias, plus un herbier.

M. Semence, jardinier au château de Tillet, présentait un massif de chrysanthèmes remarquable par ses grandes fleurs et aussi une culture de la même plante, élevée sur tige, dont chaque sujet possédait de 40 à 50 fleurs.

M. Vibert, horticulteur à Senlis, avait une belle collection de plantes vertes entourées de plusieurs variétés de fougères, ainsi qu'un joli petit lot de cyclamens.

M. Budin, horticulteur à Senlis, présentait des jardinières rustiques, garnies avec beaucoup de goût.

M. Lecourbe, jardinier chez M. Hurdebourcq, à Saint-Maximin, exposait un lot de chrysanthèmes de bonne culture, et un autre de beaux bégonias à feuillage.

M. Léger, jardinier chez M^{me} Boyer, à Coye, exposait un massif de chrysanthèmes bordé d'un bégonia nouveau de son obtention, présentant des caractères d'avenir.

M. Protôt, quincaillier à Chantilly, avait groupé tous les instruments horticoles avec beaucoup de goût.

M. Loizeau, horticulteur à Senlis, présentait des plans de jardins très remarquables.

Et M. Hervin, treillageur à Asnières-sur-Oise, avait apporté différents genres de treillages.

Le jury était composé ainsi qu'il suit :

M. Testard, ancien horticulteur à Senlis, président ;

M. Bazin, jardinier-professeur de la Société d'horticulture de Clermont ;

M. Coquatrix, conseiller d'arrondissement, à Saint-Leu d'Esserent ;

M. Vaudier, jardinier chez M. de Waru, à la Bellefontaine-Senlis ;

M. Louis Strub, jardinier chez M. Naze, à La Chapelle-en-Serval ;

Et M. Gallois, jardinier chez M. Camille Boucher, à Barbery.

Après un examen approfondi de tous les lots, il s'est déclaré très satisfait de sa visite et a décerné les récompenses suivantes :

PALMARES

Horticulteurs-Marchands.

Prix d'honneur, médaille d'or offerte par M. le baron de Rothschild :

M. FERRAUD, horticulteur à Vineuil.

1^{er} prix, médaille de vermeil offerte par la Compagnie du Chemin de fer du Nord :

M. PICHON, horticulteur-pépiniériste à Villers-Saint-Paul.

2^e prix avec félicitations du jury, médaille de vermeil exceptionnelle offerte par M. Vallon, maire de Chantilly :

M. CARREAU, horticulteur à Chantilly.

3^e prix, médaille de vermeil de 1^{re} classe offerte par M. Spitznagel (François) :

M. MASSON, architecte-paysagiste et horticulteur à La Chaussée-de-Gouvieux.

4^e prix, médaille de vermeil de 2^e classe, offerte par M. Vallon, maire de Chantilly :

M. VIBERT, horticulteur à Senlis.

5^e prix, médaille d'argent offerte par la Compagnie du Nord :

M. BUDIN, horticulteur à Senlis.

Jardiniers bourgeois et Amateurs.

Prix d'honneur avec félicitations du jury, médaille d'or offerte par M^{me} la baronne James de Rothschild :

M. RAMUS, jardinier chez M. Guillemot, à Chantilly.

1^{er} prix, médaille de vermeil exceptionnelle offerte par la Ville de Chantilly :

M. LECOUBE, jardinier chez M. Hurdebourg, à Saint-Maximin.

2^e prix *ex æquo*, médailles de vermeil de 1^{re} classe offertes par MM. Berger et Poirat :

M. GUILLET, jardinier chez M. Rueff, à Chantilly, et M. SEMENCE, jardinier au château de Tillet.

3^e prix, médaille de vermeil de 2^e classe offerte par M. Eschger :
M. LÉGER, jardinier chez M^{me} Boyer, à Coye.

Industrie.

Médaille de vermeil de 2^e classe offerte par la Ville de Chantilly :
M. LOIZEAU, à Senlis, pour ses plans de jardins.

Médaille d'argent de 1^{re} classe :

M. PROROT, quincaillier à Chantilly, pour son outillage horticole.

Médaille d'argent de 1^{re} classe :

M. MASSON, à La Chaussée-de-Gouvieux pour son fruitier et ses plans de jardins.

Médaille de bronze :

M. HERVIN, treillageur à Asnières-sur-Oise, pour ses treillages.

Des remerciements sont également adressés à M. LOZET, professeur, pour sa belle collection de fruits, provenant du jardin d'expériences de la Société.

CONCOURS TRIMESTRIEL DU 11 NOVEMBRE

La Société d'Horticulture de Senlis ouvrait, le dimanche 11 novembre, son dernier concours trimestriel dit concours de Chrysanthèmes; ce concours, qui désormais ne devrait plus porter ce nom, vu son aussi grande extension, mais le nom d'exposition d'automne, car, en effet, quand il faut se rappeler que le premier concours de ce genre qui fut fait il y a je crois huit ans, les quelques petits beaux lots qui furent exposés dans la salle de nos séances paraissaient pourtant déjà bien beaux aux yeux du public senlisien. Aujourd'hui, un des plus beaux et plus grands locaux de la Ville, propice à cette nouvelle attraction, ne suffit pas pour pouvoir contenir les produits des nombreux exposants pour prendre

part à cette superbe Exposition des produits de toutes sortes, de la saison d'automne, tant que fleurs, légumes, fruits, arbres fruitiers et d'ornement.

L'ancienne église Saint Frambourg, où se tenait, le dimanche 11 courant, cette belle kermesse du travail horticole, de notre Société d'horticulture de Senlis, ne suffisait pas à peine à contenir les magnifiques produits des quatorze exposants qui s'y sont présentés, et, j'ose le dire, tous ont avec connaissance de travail et de présentation de leurs produits ont droit au-dessus de tout éloge.

En effet, dans cette vaste enceinte, le coup d'œil est, frappant, tant par la beauté des produits qui s'y trouvent que par la belle harmonie qui leur a été donnée par la main de maîtres et habiles travailleurs.

En rentrant sous le portique de cette antique église, de face se présente un gigantesque lot de Chrysanthèmes, très bien composé et hors concours, de notre habile et sympathique professeur; à droite, un très beau lot de rosiers-tiges appartenant à M. Marie, horticulteur à Senlis; à gauche, un beau lot d'arbres fruitiers, tant que tiges et arbres de forme de toute beauté, appartenant à M. Pichon, horticulteur à Villers-Saint-Paul; cet exposant avait aussi un important lot de fruits.

En rentrant dans la grande salle, le coup d'œil était féérique, tellement les produits qui s'y trouvent sont beaux et bien présentés, et dont il me serait trop long d'en donner la nomenclature intégrale, mais je ne saurais passer sous silence cette belle division de ces produits qui charment l'œil.

Dans le milieu de cette enceinte, se trouvent dressées des tables, où sont exposés toutes sortes de fruits qui, par leur beauté, leur couleur éclatante et leur parfum, tenteraient, certes, bien des Eves.

Au tour de cette vaste table (pas à manger, mais à voir seulement), sont dessinés par intervalles réguliers les produits, soit plantes fleuries, plantes vertes ou légumes de

saison, le tout placé avec un art très distingué; tous les produits sont très beaux, bien soignés et bien présentés. Quelques défauts d'étiquetage dans deux ou trois lots sont la seule critique que je puisse trouver dans ce palais des fleurs, où rayonne avec tant d'éclat cette grande reine orientale. Je veux nommer ces superbes et ravissantes fleurs de Chrysanthèmes.

Tout en adressant, au nom du jury, les plus beaux compliments aux quatorze exposants, sans distinction, je vous ferai le plus sommairement possible l'exposé de tous les lots.

En commençant au fond de la salle, quatre magnifiques lots attirent l'attention de tous les regards, ce sont : un lot immense de Chrysanthèmes d'une rare beauté; un lot de Bégonias Cristatas comme il n'est pas possible de trouver plus beaux, une floraison aussi belle qu'en septembre; un lot de Cyclamens de Perse d'une tenue et d'une culture sans reproche, il est même rare de voir d'aussi belles plantes à cette saison; un quatrième lot, qui est des fruits, poires et pommes, sont d'une grosseur extrême et d'une finesse extraordinaire; cette splendide exposition appartient à M. Vaudier, jardinier chez le sympathique maire de Senlis, M. de Waru.

M. Chéret, jardinier chez M. Thirion, notre sympathique et honoré président, a exposé un très beau lot de Chrysanthèmes, environ quarante variétés, bien cultivés, et un lot de fruits de toute beauté, bien étiquetés, l'on y remarque surtout une assiette de Prunes Gouttes d'Or, bien conservées et très belles; il y a également dans ce beau lot de fruits un rameau de vigne portant dix branches fruitières et trente grappes de raisin qui font l'admiration du jury. M. Chéret avait, de plus, exposé un lot de légumes.

M. Billion, jardinier chez M. Troncin, à Chamant, nous présente également de très beaux lots, mais particulièrement un lot de conserves en bocaux de 52 variétés de fruits et légumes qui attirent longuement l'attention du jury et qui

prend en considération un aussi beau travail, si par la suite ces produits se conservent bien; ce même exposant nous présente également un très grand lot de fruits, poires et pommes, mais manquant un peu d'étiquetages; plus un autre lot de légumes de toutes sortes.

M. Prévost, jardinier chez M^{me} Alépée, a exposé un très beau lot de Chrysanthèmes très bien cultivés, un très beau lot de fruits, poires et pommes, beau fruit et bien étiquetés, un très beau lot de raisin.

M. Prothais, jardinier chez M. Montigny, a exposé un très beau lot de Chrysanthèmes bien cultivés, superbe plantes, mais manquant un peu d'étiquetage.

M. Thomas, jardinier chez M^{me} la comtesse de la Vaulx, a exposé un très beau lot de Légumes, surtout une collection de pommes de terre d'une extrême grosseur et d'une rare beauté.

M. Cornu a exposé quelques rameaux de vignes provenant d'une vieille treille dont les raisin sont très beaux.

M. Royer a exposé en dégustation des eaux-de-vie de cidre, de fine champagne, et eau-de-vie de prunes, très bons produits.

M. Loizeau présente de très beaux plants des jardins de l'Exposition de Paris.

Parmi les horticulteurs, on remarquait le magnifique massif de plantes vertes de M. Marie; il exposait aussi un beau petit massif de Chrysanthèmes.

M. Budin nous présentait un joli massif de Palmiers et Chrysanthèmes, et un lot de Bûches et Paniers en liège rustique bien garnis et de toute beauté.

Après cette énumération sommaire, la Commission se constituait en jury réglementaire, composé de MM. Coquatrix, Pecquet, Mismacq, Davesne et Sylvain Berger. M. Coquatrix est nommé président, et M. Sylvain Berger, secrétaire.

Aussitôt, le jury, conduit par notre honorable Secrétaire-

général M. Mouret, qui lui donne tous les renseignements possibles et nécessaires, se mettait à faire ses opérations, et, après un examen très approfondi, et le plus scrupuleux que doit avoir un jury, décernait sans aucune contestation les récompenses suivantes :

PALMARÈS

Jardiniers bourgeois et Amateurs.

Prix d'honneur avec félicitations du jury, médaille d'or offerte par la Ville de Senlis :

M. VAUDIER, jardinier-chef chez M. de Waru, au château de la Bellefontaine-Senlis.

1^{er} prix *ex æquo*, médaille de vermeil exceptionnelle :

M. BILLION, jardinier chez M. Troncin, à Chamant, et M. CHÉRET, jardinier chez M. Thirion, à Senlis.

2^e prix, plaquette d'argent, offerte par M. de Waru :

M. PRÉVOST, jardinier chez M^{me} Alépée, à Senlis.

3^e prix, médaille d'argent, offerte par la Compagnie du Chemin de fer du Nord :

M. PROTHAIS, jardinier chez M. Montigny, à Senlis.

4^e prix, médaille d'argent de 1^{re} classe :

M. THOMAS, jardinier chez M^{me} la comtesse de La Vaulx, à Chamant.

Médaille d'argent de 2^e classe :

M. CORNU, aubergiste à Senlis, pour son raisin.

Médaille d'argent de 2^e classe :

M. ROYER, à Plailly, pour ses alcools de fruits.

Médaille d'argent, offerte par le Ministre de l'Agriculture :

M. LOIZEAU, horticulteur à Senlis, pour ses plans de jardins.

Horticulteurs-Marchands.

1^{er} prix, médaille de vermeil exceptionnelle, offerte par la Compagnie du Chemin de fer du Nord :

M. MARIE, horticulteur à Senlis.

2^e prix *ex æquo*, médaille de vermeil de 1^{re} classe :

M. PICHON, pépiniériste à Villers-Saint-Paul, et M. BUDIN, horticulteur à Senlis.

Avant de conclure, votre commission, tout en adressant toutes ses félicitations à notre honorable et laborieux pro-

fesseur, M. Lozet, lui décerne une médaille de vermeil exceptionnelle, pour le bon soin et le goût artistique qu'il a apporté à l'organisation de cette superbe exposition.

En terminant, la commission ne pouvant faire autrement, adresse unanimement ses plus chaleureuses félicitations à MM. Bordier et Vibert, pour leurs magnifiques lots de plantes vertes et plantes fleuries exposés hors concours, tout en regrettant vraiment de ne pouvoir mieux récompenser ces deux champions du travail horticole.

Après sa mission terminée, la commission, sur l'invitation de notre sympathique et honoré président, M. Thirion, se rendait à Villevert où un superbe dîner l'attendait et dont M^{me} Thirion, selon son amabilité ordinaire, nous faisait l'honneur de sa table ; en conséquence, notre jury, en son nom et au nom de la Société, a adressé ses meilleurs remerciements à M. et M^{me} Thirion.

Le rapporteur de la commission,

SYLVAIN BERGER.

EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE

L'Erinose et le Mildew. — Entre l'Erinose et le Mildew (*Peronospora viticola*), il est facile de faire la distinction. On observe bien, répétons-nous, dans le cas de l'Erinose comme dans celui du Mildew, primitivement des taches blanches sous les feuilles. Mais tandis que pour l'Erinose les taches tournent vivement au brun et qu'à la partie supérieure se montrent des boursouffures qui donnent un aspect bullé de *gaufrage* caractéristique et sans changement de couleur, pour le Mildew, les taches inférieures restent blanches, d'aspect laiteux, saccharin, en s'étendant, et produisent au dessus, sans saillies, un dessèchement qui va s'affirmant en brun de feuille morte.

(*Agriculture moderne.*)

G. COUANON.

Observations faites dans la commune de Borest
pendant les mois de

SEPTEMBRE 1900				OCTOBRE 1900			
DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE		DATE	HAUTEUR D'EAU TOMBÉE	TEMPÉRATURE	
		MAXIMA	MINIMA			MAXIMA	MINIMA
1	—	24°	15°5	1	—	19°2	14°6
2	2 ^{mm}	23°3	10	2	—	17°2	12°6
3	—	2°	6°2	3	0 ^{mm} 2	48°3	12
4	—	21	5	4	1	19°2	10
5	—	22°2	10°2	5	—	19	9
6	—	23°1	11°8	6	—	19°3	6°8
7	—	25°8	9°3	7	—	19°5	7°2
8	—	26°3	4°9	8	—	25°9	5
9	—	22°8	12°2	9	—	25	3°2
10	0 7	19°7	12°1	10	0 7	20°6	8°7
11	—	19°8	12°5	11	—	16°2	8
12	—	18	16°2	12	—	15°7	6°2
13	—	18°5	10°2	13	—	16	6°5
14	—	18°9	10°3	14	3 6	14	6°6
15	—	18°2	10°6	15	0 1	12°1	5
16	—	18	10°5	16	—	15°1	7°1
17	—	18°8	4°0	17	—	12°2	2°2
18	—	18	11°1	18	0 2	12	3°8
19	1 5	19	12°5	19	0 6	11°4	2°6
20	—	19°8	10°4	20	—	11	—2°1
21	—	2°7	10°5	21	—	10°9	0°4
22	—	23°1	11°5	22	—	10°1	0°2
23	—	27°7	13°8	23	—	12°3	—2°2
24	1 2	23°5	16°4	24	—	17°2	0
25	—	17°1	11°7	25	—	18	4 ⁽¹⁾
26	—	19°3	9°2	26	—	15°2	4°2 ⁽²⁾
27	—	20°7	7	27	17 3	13°2	4
28	—	19°9	12	28	0 1	14	5
29	—	21°1	10	29	4 5	14°5	5°2
30	7 4	20°7	14°1 ⁽¹⁾	30	—	15°2	7°2
31	—	—	—	31	—	17	7
Total	11 ^{mm} 1	M ^{mm}		Total	44 ^{mm} 3	M ^{mm}	M ^{mm}

(¹) Orage vers minuit, au loin. — (²) Temps très doux. —
(³) Eclairs dans la soirée.

Dressé par l'instituteur soussigné.

LA VALLÉE.

Conformément au règlement,
les Leçons d'Horticulture sont suspendues
pendant le Mois de Décembre.

Nous rappelons aux personnes qui ont des communications à
faire relativement à l'Insectologie et à l'Apiculture, de bien vouloir
les adresser à M. Hardret, secrétaire pour l'Apiculture.

AVIS

Tarif des Annonces.

Depuis le 1^{er} janvier 1885, M. l'Imprimeur est concessionnaire de la publicité à faire par la voie du Bulletin, dans lequel il est autorisé à insérer des feuilles d'annonces de toute nature.

Les tirages supplémentaires du Bulletin (préalablement autorisés par la Société), ainsi que les encartages, seront également confiés aux soins de l'imprimeur.

Toute demande de publicité lui sera donc adressée.

Les *Sociétaires seuls* continueront à jouir du tarif réduit.

Pour une Case :

4 fois	2 fr. 50		6 fois de suite. . .	40	fr.	
3 fois de suite. . .	6	»»		12 fois de suite. . .	48	»»

Ils auront également un rabais de 25 0/0 sur les encartages et tirages supplémentaires, à la condition toutefois que leur publicité ne se rapporte qu'à l'horticulture, arts et industries s'y rattachant, vente et location de jardins.

La Société continuera à insérer gratuitement sur la couverture, les demandes d'emploi faites par les ouvriers jardiniers.

Exposition permanente.

La Société a décidé que MM. les Fabricants et Marchands d'objets d'art décoratif et accessoires de jardin, pourraient être autorisés à exposer gratuitement au jardin de la Société des spécimens de leur industrie (avec indication de leur adresse).

En faisant leur demande au Président, ils indiqueront la nature, le nombre et la dimension des objets à exposer.

Lesdits objets ne pourront séjourner moins d'une année.

La Société ne prend à leur égard aucune responsabilité.

Affichage.

La Société a affecté une partie des murs de son jardin à l'affichage de MM. les Horticulteurs et Fabricants d'objets d'art et d'industrie horticole.

Un cadre spécial recevra les affiches de vente et location de champs, fermes, jardins, parcs et immeubles de MM. les Notaires et Avoués et des particuliers.

Il y aura de ce fait à payer à la Société une redevance calculée sur la grandeur de l'affiche et le temps qu'elle devra y séjourner.

Jus de Tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

S'adresser à M. LOZET, jardinier-professeur.

Messieurs les Sociétaires qui désirent compléter la collection des Bulletins de la Société, peuvent s'adresser à M. CAVAILLIER, bibliothécaire. — Coût de chaque année, 2 fr.